

## Les ressources d'une association

(octobre 2014)

**En résumé, les principales ressources de l'association proviennent :**

### Des cotisations

Premier moyen de financement d'une association.  
Est la marque de l'adhésion.

**NB :** dans certaines associations, **un droit d'entrée** est exigé.

### Des subventions de l'Etat

A condition souvent d'être agréées (ex : associations Jeunesse et Sports)

#### **Petit parcours de combattant !**

Armez-vous de patience et de détermination,  
Veillez à ce que votre association soit agréée,  
Constituez un dossier (dossier unique de demande),  
Ne comptez pas sur les subventions pour démarrer,  
Comptez d'abord sur vos propres forces.  
N'oubliez pas la subvention devra être utilisée conformément à l'objet pour lequel elle a été accordée !

### Des subventions locales

Financières mais aussi matérielles (local communal, terrain).  
Demandées auprès du Maire, ou encore auprès du Conseil Général, de la Région.

### Des subventions des organismes sociaux et parapublics

Selon le secteur d'activité (par exemple de la CAF pour une crèche) et obtenues sur dossier.

### Des dons manuels

Ressources essentielles pour certaines associations notamment caritatives  
(des avantages fiscaux sont accordés aux donateurs, si l'association est d'intérêt général).

### Des appels à la générosité publique

Défini comme la sollicitation active du grand public dans le but de collecter des fonds destinés à financer une cause définie, l'appel à la générosité publique est soumis au respect d'obligations préalablement et postérieurement à la campagne d'appel à la générosité publique.

### Des donations et legs

(seulement pour certaines associations comme les associations RUP, les associations de bienfaisance).

### Du produit des manifestations exceptionnelles de soutien

(Telles que fêtes, kermesses, conférences, expositions...).

### De la finance participative

Aussi appelée « crowdfunding », elle comprend notamment les plateformes de dons. Alternative séduisante à un besoin de financement, il n'empêche pas rigueur et professionnalisme dans l'approche, et ne doit pas faire oublier la notion de risques.

associathèque  
Partenaire de votre engagement